



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

|   |   |
|---|---|
| <b>Title - Sujet</b><br>Antibiotics   |   |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>E60PH-18CIDO/A  | <b>Date</b><br>2018-02-01   |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>E60PH-18CIDO   |   |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$PH-900-74284  |   |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>ph900.E60PH-18CIDO   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>                                    |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2018-02-20</b>  | <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Eastern Standard Time<br>EST |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes<br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Joanisse, Christiane   | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>ph900                               |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(873) 469-4436 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-3814                              |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>see herein   |   |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits  
pharmaceutiques,biologiques et de vaccins  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6B3, Place du Portage III  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/<br/>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

## **TABLES DES MATIÈRES**

### **TITRE Ciprofloxacin 500mg comprimés and Doxycycline 100mg capsules**

#### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

- 1.1 Exigence relative à la sécurité
- 1.2 Besoin
- 1.3 Comptes rendus
- 1.4 Accords commerciaux

#### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Renseignements - en période de soumission
- 2.4 Lois applicables

#### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

- 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions
- 3.2 Section I : Soumission technique
- 3.3 Section II : Soumission financière
- 3.4 Section III : Attestations

#### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

- 5.1 Attestations exigées avec la soumission
- 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

#### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

- 6.1 Exigence relative à la sécurité
- 6.2 Besoin
- 6.3 Clauses et conditions uniformisées
- 6.4 Durée du contrat
- 6.5 Autorités
- 6.6 Livraison
- 6.7 Paiement
- 6.8 Clauses du guide des CCUA
- 6.9 Instructions pour la facturation
- 6.10 Rappel ou retrait d'un produit
- 6.11 Datage du produit
- 6.12 Retours
- 6.13 Avis de pénurie prévue
- 6.14 Approvisionnement impossible
- 6.15 Attestations
- 6.16 Lois applicables
- 6.17 Ordre de priorité des documents
- 6.18 Contrat de défense
- 6.19 Assurances

**Liste des annexes/Sections :**

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client

File No. - N du dossier

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

E60PH-18CIDO

ph900.E60PH-18CIDO

---

Annexe A - Besoin

Annexe B - Base de paiement

Annexe C - Utilisateurs identifiés et points de livraison

Annexe E - instruments de paiement électronique

**Formulaires:**

Formulaire 1 Présentation de la soumission

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

## TITRE : Ciprofloxacin 500mg comprimés and Doxycycline 100mg capsules

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Exigence relative à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 1.2 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

#### 1.3 Comptes rendus

Les soumissionnaires peuvent demander des renseignements sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Les comptes rendus peuvent être offerts par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

- (a) Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat(<http://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- (b) Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.
- (c) Le document 2003 (2017-04-27) Instructions uniformisées -biens ou services -besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Field Code Changed

L'article 05, Présentation des soumissions, est modifié comme suit

Le paragraphe 1 est entièrement supprimé et remplacé par ce qui suit :

« Le Canada exige que chaque soumission, à la date et à l'heure de clôture de la demande de soumissions ou sur demande de l'autorité contractante, par exemple dans le cas d'une soumission acheminée par Connexion postale, soit signée par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé. Si

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

---

une soumission est présentée par une coentreprise, elle doit être conforme à l'article intitulé Coentreprise. »

L'alinéa 2d. est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« de faire parvenir sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) indiqué dans la demande de soumissions ou à l'adresse indiquée dans la demande de soumissions, selon le cas; »

L'alinéa 2e. est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

« de veiller à ce que le nom et le numéro d'entreprise - approvisionnement du soumissionnaire, l'adresse de l'expéditeur, le numéro de la demande de soumissions ainsi que la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions soient clairement indiqués dans la soumission; et »

L'article 06, Soumissions déposées en retard, le texte est entièrement supprimé et remplacé par le texte suivant :

« TPSGC renverra les soumissions livrées après la date et l'heure de clôture stipulées dans la demande de soumissions, à moins que ces soumissions ne soient considérées comme des soumissions retardées selon les circonstances énoncées à l'article intitulé Soumissions retardées. Les soumissions transmises par un moyen autre que le service Connexion postal de la Société canadienne des postes seront renvoyées. Dans le cas des soumissions transmises à l'aide du service Connexion postal, les conversations initiées par le Module de réception des soumissions à l'aide du service Connexion postal qui comporte un accès, des dossiers et des renseignements relatifs à une soumission déposée en retard seront supprimées. »

L'article 07, Soumissions retardées, est modifié comme suit :

Le paragraphe 1 est modifié pour ajouter l'élément de preuve suivant :

(d) une date et heure de l'envoi du service Connexion postal de la SCP indiquée dans l'activité de la conversation du service Connexion postal. »

L'article 8, Transmission par télécopieur, est entièrement supprimée et remplacé par l'article suivant :

« Transmission par télécopieur ou par le service Connexion postal

## 1. Télécopieur

(a) Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises par télécopieur. Le seul numéro de télécopieur valide pour la réception des réponses aux demandes de soumissions émises par l'administration centrale de TPSGC est le 8199979776 ou, le cas échéant, le numéro de télécopieur indiqué dans la demande de soumissions. Le numéro de télécopieur pour répondre aux demandes de soumissions émises par les bureaux régionaux de TPSGC est indiqué dans la demande de soumissions.

(b) Pour les soumissions transmises par télécopieur, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :

- (i) réception d'une soumission brouillée ou incomplète;
- (ii) disponibilité ou condition du télécopieur utilisé pour la réception;

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client

File No. - N du dossier

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

E60PH-18CIDO

ph900.E60PH-18CIDO

- (iii) incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
- (iv) retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
- (v) défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
- (vi) illisibilité de la soumission;
- (vii) sécurité des données contenues dans la soumission.

- (c) Une soumission transmise par télécopieur constitue la soumission officielle du soumissionnaire et doit être conforme à l'article intitulé Présentation des soumissions.

## 2. Connexion postal

- (a) Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises à l'aide du service Connexion postal fourni par la Société canadienne des postes ([https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost\\_connect\\_send\\_a](https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost_connect_send_a)).
- (b) Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion postal, le soumissionnaire doit :
- (i) envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
  - (ii) envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions, un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion postal reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- (c) Si le soumissionnaire envoie un courriel au Module de réception des soumissions, ce dernier entamera alors la conversation Connexion postal dans laquelle le soumissionnaire pourra transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions. La conversation du service Connexion postal créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation, et le soumissionnaire peut répondre à la notification par courriel en transmettant sa soumission.
- (d) Si le soumissionnaire utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion postal ouverte jusqu'à au moins trente jours ouvrables suivant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- (e) L'adresse de courriel du Module de réception des soumissions à l'administration centrale de TPSGC est : [TPSGC.DGAreceptiondessoumissions-ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.DGAreceptiondessoumissions-ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca). Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué au champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
- (f) Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion postal. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée à la page 1 de la demande de soumissions pour s'inscrire au service.
- (g) Dans le cas des transmissions par le service Connexion postal, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

- (i) réception d'une soumission brouillée ou incomplète;
  - (ii) disponibilité ou condition du service Connexion postal;
  - (iii) incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
  - (iv) retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
  - (v) défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission;
  - (vi) illisibilité de la soumission;
  - (vii) sécurité des données contenues dans la soumission;
  - (viii) incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion postal.
- (h) Une soumission transmise par le service Connexion postal constitue la soumission officielle du soumissionnaire et doit être conforme à l'article intitulé Présentation des soumissions. »

### 2.1.1 Clauses du guide des CCUA

- (a) B4024T (2006-08-15), Aucun produit de remplacement

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.3 Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient indiquer aussi fidèlement que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Ils doivent prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada d'y apporter des réponses exactes. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- a) Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence et tel qu'amendé à l'article 2.1, Instructions, clauses et conditions uniformisées, de la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires. Les soumissionnaires sont requis de soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postal à la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique  
Section II : Soumission financière  
Section III : Attestations

Si le soumissionnaire fournit simultanément une copie papier de la soumission à l'aide d'une autre méthode de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique aura préséance.

- b) Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :
- (i) Section I : Soumission technique (1 copie papier)
  - (ii) Section II : Soumission financière (1 copie papier)
  - (iii) Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- (i) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- (ii) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

Field Code Changed

- (i) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- (ii) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

### 3.2 Section I : Soumission technique

- (a) Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

(b) pour chaque vaccin proposé, le soumissionnaire doit fournir :

- (i) Numéro d'identification d'un médicament (DIN) ; ou
- (ii) la preuve que le soumissionnaire a soumis une présentation de drogue nouvelle dûment remplie à Santé Canada, des produits biologiques et thérapies génétiques (DPBTG), au plus tard la date de clôture de cet appel d'offres et que la DPBTG a accepté la demande d'examen. Une copie de la demande et la preuve de l'acceptation de la soumission pour examen par la DPBTG doivent être inclus.

(c) **Formulaire de soumission** : Les soumissionnaires sont invités à inclure le formulaire de soumission – formulaire 1 avec leur soumission. Il fournit un formulaire commun dans lequel les soumissionnaires peuvent fournir des informations nécessaires à l'évaluation et l'attribution du contrat, tel que un nom de contact et numéro d'entreprise - approvisionnement, etc. L'utilisation du formulaire pour fournir cette information n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada détermine que l'information requise par le formulaire de soumission est incomplet ou qu'il doit être corrigé, le Canada fournira au soumissionnaire l'occasion de le faire.

### 3.3 Section II: Soumission financière

- (a) Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.
- (b) Les soumissionnaires doivent prendre note de l'unité de mesure (U de M) demandée pour chaque article et soumettre leurs prix en conséquence.
- (c) Que l'unité de mesure (U de M) utilisé soit par comprimé ou par capsule, les soumissionnaires doivent soumettre un seul prix par comprimé ou par capsule.

#### 3.3.1 Paiement électronique de factures

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « E » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « E » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### 3.3.2 Clauses du Guide des CCUA

- (a) C3011T (2013-11-06)- Fluctuation du taux de change
- (b) A9033T (2012-07-16) - Capacité financière

### 3.4 Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évalueront les soumissions.

##### 4.1.1 Évaluation technique

Une soumission doit satisfaire aux exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission conforme assortie du prix global le plus bas sera recommandée aux fins de l'attribution d'un contrat.

##### 4.1.2 Évaluation financière

Canada calculera un prix évalué pour chaque article figurant dans l'annexe B, basé sur leur prix total au cours des années fermes et optionnelles. Le prix évalué pour chaque article sera calculé comme suit :

- (a) À l'annexe B – Base de paiement, Les soumissionnaires doivent entrer leur prix ferme par unité de mesure (U de M) dans la colonne (B) intitulé *Prix ferme par U de M*. Pour les quantités ferme le prix entré dans la colonne (B) sera multiplier par la quantité total indiquer dans la colonne (A), intitulé *Quantité par U de M*, ce produit donnera le prix total calculé dans la colonne (C). (ex:  $A \times B = C$ ). Pour les quantité d'option, Le prix par unité contenu dans la colonne (B) sera multiplier par le quantité total dans la colonne (A), intitulé *Quantité par unité de mesure*, ce produit donnera le prix total calculé dans la colonne (C). (ex:  $A \times B = C$ ).
- (b) Canada calculera un prix évalué pour chaque article figurant dans l'annexe B, basé sur leur prix total au cours des années fermes et optionnelles. Le prix évalué pour chaque article sera calculé comme suit :

[Année 1 Prix total calculé] + [Année 2 Prix total calculé] + [Année 3 Prix total calculé] + [Année 4 Prix total calculé]

#### 4.2 Méthode de sélection

- (a) Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission conforme assortie du prix global le plus bas sera recommandée aux fins de l'attribution d'un contrat.

### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité – Formulaire de déclaration (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>) afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Field Code Changed

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l' duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

- (a) En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).
- (b) Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.
- (c) Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilité limitée PCF » (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>) pendant la durée du contrat.

Field Code Changed

Field Code Changed

Field Code Changed

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

- (d) Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 6.1 Exigence relative à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin aux utilisateurs identifiés énumérés à l'annexe C.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](http://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Field Code Changed

#### 6.3.1 Conditions générales

Le document 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 6.3.2 Garantie - Modification des conditions générales du document 2010A

La section 9, paragraphe 1, des Conditions générales 2010A, qui fait partie intégrante de tout contrat que peut conclure le Canada, ne s'appliquera pas aux produits assortis d'une date d'expiration précise. Le paragraphe suivant remplace la section 9, paragraphe 1 des Conditions générales 2010A pour les produits assortis d'une date d'expiration précise:

- (a) Nonobstant, l'inspection et l'acceptation du travail par le Canada ou au nom de celui-ci et sans restreindre la portée des autres dispositions du contrat ou conditions, garanties ou dispositions imposées expressément ou implicitement par la loi, l'entrepreneur s'engage à ce que, pendant la période de garantie, que le travail soit conforme à leurs spécifications jusqu'à la date d'expiration stipulée dans le besoin. L'entrepreneur doit, à la demande du Canada, remplacer à ses frais, y compris les frais de retours et livraison de remplacement de travail dès que possible toutes les fournitures qui ne parviennent pas à se conformer ou qui se détériore avant la date d'expiration requis par l'obligation.
- (b) Si un remplacement entier n'est pas disponible dans un délai acceptable pour le Canada, ce dernier peut, en outre et sans préjudice des autres recours disponibles, choisir une des options suivantes pour la quantité et la valeur contractuelle du travail affecté:
- (i) remboursement complet et immédiat;
  - (ii) crédit entier équivalent contre de futurs achats en vertu du contrat;
  - (iii) remplacement et remboursement partiel ou crédit partiel.

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

## 6.4 Durée du contrat

### 6.4.1 Période du contrat

La période du contrat commencera à partir de la date d'adjudication du contrat jusqu'au, et incluant le 31 mars 2022.

### 6.4.2 Biens et(ou) services optionnels

- (a) L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à l'Annexe B du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.
- (b) Plus d'une modification peut être accordée pour exercer cette option.
- (c) L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

## 6.5 Autorités

### 6.5.1 Autorité contractante

- (a) L'autorité contractante pour le contrat est:

Christiane Joannis  
*Agente d'approvisionnement*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Division des produits pharmaceutiques, biologiques et des vaccins  
Place du Portage, Phase III, 6B3,  
11, rue Laurier  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (873) 469-4436  
Télécopieur: (819) 956-7340  
Courriel:christiane.joannis@tpsgc-pwgsc.gc.ca

- (b) L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes, instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Utilisateurs Identifiés

- (a) La liste des utilisateurs identifiés figure dans l'annexe C.
- (b) Les utilisateurs identifiés sont les représentants du ministère, Agence, province ou territoire pour qui le travail est effectué en vertu du contrat. Les utilisateurs identifiés ne peuvent pas autoriser des changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentants de l'entrepreneur

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

**NOTE AU SOUSMISSIONNAIRE:** Veuillez inclure les informations demandées sur le « Formulaire 1 – envoi de soumission ».

(a) Renseignements généraux

Nom: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

(b) Suivi de la livraison :

Nom: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

**6.6 Livraison**

**6.6.1 Livraison - Quantité ferme**

(a) Article 001: La quantité ferme de 3.600.000 capsules de Doxycycline 100mg pour ASPC est requis avant ou le 31 mars, 2018.

Article 002: La quantité ferme de 1.867.500 comprimés de Ciprofloxacine 500mg pour ASPC est requis avant ou le 31 mars, 2018.

Article 003: La quantité ferme de 1.000.000 comprimés de Ciprofloxacine 500mg pour DDN est requis avant ou le 31 mars, 2018.

Tandis que la livraison de la quantité ferme doit être livrée par le 31 mars 2018, la meilleure livraison qui pourrait être offerte est \_\_\_\_\_.

(b) Livraison de la quantité optionnelle pour réapprovisionnement

La livraison des quantités de réapprovisionnement sera effectuée dans les \_\_\_\_\_ jours suivant la date de l'amendement de contrat.

**6.6.2 Endroit de fabrication et d'expédition**

**NOTE AU SOUSMISSIONNAIRE:** Veuillez inclure les informations demandées sur le « Formulaire 1 – envoi de soumission ».

Endroit de fabrication de l'entrepreneur se situe au : \_\_\_\_\_

Endroit d'expédition de l'entrepreneur se situe au : \_\_\_\_\_

**6.6.3 Emballage**

Emballage pour le travail doivent comporter les renseignements suivants inscrits clairement sur les bordereaux de marchandises, l'emballage externe et cartons :

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

(a) sur chaque emballage et carton:

- (i) Nom de l'entrepreneur;
- (ii) Marque(s) du fabricant

(b) sur chaque emballage, boîte, flacon, ampoule, bouteille et seringue pré-remplie (s'il y a lieu) doit également comprendre les renseignements suivants, clairement inscrits :

- (i) Identification numérique de la drogue (DIN) et numéro de nomenclature de l'OTAN (s'il y a lieu);
- (ii) Code article international (GTIN) (s'il y a lieu);
- (iii) Numéro de lots; et
- (iv) Date d'expiration.

(c) identifier toute boîte renfermant le bordereau de marchandises. Si le GTIN est utilisé, l'entrepreneur doit identifier avec un code à barres sur l'emballage à expédier (c.-à-d. produit emballé sous film rétractable), emballage de base et secondaire, y compris les données variables, conformément aux normes GS1 et du comité consultatif sur l'identification automatisée des vaccins au Canada (s'il y a lieu);

(d) L'entrepreneur doit identifier clairement tout carton(s) et boîte(s) partiellement plein(e).

#### 6.6.4 Instructions d'expédition

(a) Les biens doivent être expédiés aux points de destination précisés dans le contrat et livrés Rendu droits acquittés (ASPC Ottawa, Ontario et DDN Petawawa, Ontario) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

#### 6.6.5 Maintien de la chaîne du froid pendant le transport

Tout au long du processus de livraison, le produit doit demeurer dans des conditions de température et de surveillance contrôlées conformément aux conditions d'entreposage recommandées par le fabricant et / ou comme décrites dans la monographie du produit.

#### 6.7 Paiement

##### 6.7.1 Base de paiement - prix unitaire ferme ou prix de lot ferme

Sous réserve de l'exécution satisfaisante par l'entrepreneur de toutes ses obligations dans le cadre du présent marché pour lequel un paiement est dû, l'entrepreneur se verra verser un prix ferme par unité tel qu'indiqué à l'annexe B. Les droits de douane inclus et les taxes applicables sont en sus.

##### 6.7.2 Paiement électronique de factures

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- (a) Carte d'achat Visa ;
- (b) Carte d'achat MasterCard ;
- (c) Dépôt direct (national et international) ;
- (d) Échange de données informatisées (EDI) ;
- (e) Virement télégraphique (international seulement) ;
- (f) Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

#### 6.8 Clauses du guide des CCUA

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

- (a) C6000C (2011-05-16), Limite de prix
- (b) H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

#### 6.9 Instructions pour la facturation

- (a) L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture sont complétés.
- (b) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- (c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifié dans la section intitulé autorités.

#### 6.10 Rappel ou retrait d'un produit

- (a) Advenant le rappel ou le retrait des travaux, l'entrepreneur doit aviser l'autorité contractante et tous les utilisateurs identifiés qui ont été livrés le travail rappelé ou retiré et doit collecter et détruire le travail livré, rappelé ou retiré à leurs propres frais.
- (b) L'entrepreneur doit, à la demande du Canada ou d'un utilisateur identifié, remplacer dès que possible tous les travaux faisant l'objet d'un rappel ou d'un retrait à leurs propres frais.
- (c) S'il n'est pas possible de remplacer le travail dans un délai jugé acceptable au Canada ou un utilisateur identifié, puis Canada ou l'utilisateur identifié peut, en plus et sans préjudice de tout autre recours disponible, choisir une des options suivantes relatives à la quantité et à la valeur du marché pour les produits touchés :
  - (i) remboursement intégral et immédiat;
  - (ii) remboursement intégral équivalent applicable à tous les achats futurs en vertu du contrat;
  - (iii) emplacement partiel et remboursement immédiat partiel ou un crédit partiel en vertu du contrat

#### 6.11 Datage du produit

Pour Doxycycline tout le travail fourni doit présenter une durée de conservation d'au moins 48 mois après la date de livraison durant la période du contrat.

Pour Ciprofloxacine tout le travail fourni pour DDN doit présenter une durée de conservation d'au moins 36 mois après la date de livraison durant la période du contrat et tout le travail fourni pour ASPC doit présenter une durée de conservation d'au moins 24 mois après la date de livraison durant la période du contrat.

#### 6.12 Retours

En plus et sans préjudice de tout autre recours disponible, pour le travail:

- (a) Endommagé pendant le transport de l'entrepreneur, l'entrepreneur doit fournir un crédit complet ou un remplacement ou un remboursement pour tout travail retourné où l'entrepreneur a été contacté dans les 5 jours de livraison et acceptation par l'utilisateur identifié. Travail endommagé sera retourné FCA franco transporteur (utilisateur identifié) selon Incoterms 2000 à l'adresse indiquée ci-dessous. L'entrepreneur est responsable pour les frais d'expédition.

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

**NOTE AU SOUMISSIONNAIRE:** Veuillez inclure les informations demandées sur le « Formulaire 1 – envoi de soumission ».

Adresse: \_\_\_\_\_  
Nom du contact: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

### 6.13 Avis de pénurie prévue

- (a) L'entrepreneur doit aviser l'autorité contractante lorsqu'il constate l'existence d'un problème potentiel, délai ou événement qui peuvent conduire à une pénurie à un ou l'autre des quantités énumérées à l'annexe B. L'avis doit inclure une description de la nature du problème ou du délai ou événement, les répercussions prévues sur les exigences du contrat, les mesures prises par l'entrepreneur pour corriger la situation ou à minimiser l'impact sur ce contrat et la date prévue, par lequel la pénurie sera entièrement corrigée.
- (b) Dans le but de cette clause " pénurie " est définie comme l'incapacité de satisfaire à une commande complète ou de l'incapacité de maintenir la réserve minimum.

### 6.14 Approvisionnement impossible

- (a) Si l'entrepreneur ne peut pas fournir le travail conformément aux modalités du présent contrat, que ce soit en raison d'un abandon du vaccin ou pour toute autre raison, l'entrepreneur fournira un produit de remplacement acceptable pour l'utilisateur identifié, et ce, à un prix ne dépassant pas les prix unitaires fermes spécifiés dans l'annexe B.
- (b) Si l'utilisateur identifié devait acheter le travail d'une autre source à un prix plus élevé, l'entrepreneur doit rembourser à l'utilisateur identifié la différence entre le prix versé à la source alternative et le prix unitaire ferme spécifiés dans l'annexe B.
- (c) Si l'utilisateur identifié devait acheter le travail d'une autre source, le Canada réserve le droit d'ajuster la quantité estimative totale finale dans le contrat.

### 6.15 Attestations

#### 6.15.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas, de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 6.16 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en dans la Province de l'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.17 Ordre de priorité des documents

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) la clause 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante ;
- (c) Annexe A : «Besoin»;
- (d) Annexe B : «Base de paiement»;
- (e) Annexe C : «Utilisateurs identifiés et points de livraison»;
- (f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

#### 6.18 Contrat de défense

- (a) Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense, L.R.C. 1985, ch. D-1, et est régi par cette loi.
- (b) Le droit de propriété sur les travaux ou les matériaux, pièces, travaux en cours ou achevés, appartient au Canada, libre et quitte de tout privilège, réclamation, charge, sûreté ou servitude. Le Canada peut, à tout moment, retirer, vendre ou aliéner les travaux en tout ou en partie conformément à l'article 20 de la Loi sur la production de défense.

Field Code Changed

Field Code Changed

#### 6.19 Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurances – aucune exigence particulière

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

## ANNEXE A – BESOIN

### 1. Portée

(a) 1,000,000 comprimés de Ciprofloxacine 500mg pour le Département de la défense nationale (DDN),

**Nom de marque:** \_\_\_\_\_ **DIN:** \_\_\_\_\_

(b) 1,867,500 comprimés de Ciprofloxacine 500mg pour l'agence de la santé publique du Canada (ASPC),

**Nom de marque:** \_\_\_\_\_ **DIN:** \_\_\_\_\_

(c) 3,600,000 capsules de Doxycycline 100mg pour l'agence de la santé publique du Canada (ASPC),

**Nom de marque:** \_\_\_\_\_ **DIN:** \_\_\_\_\_

### 2. Quantité

Voir Annexe B - Base de paiement

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

### Annexe B - BASE DE PAIEMENT

#### 1. Renseignements sur les prix

Tous les prix sont des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés RDA (Ottawa, Ontario et Petawawa, Ontario), les frais de transport inclus, droits de douane sont inclus, si applicable; détaxés pour les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH).

#### Quantités Ferme

| Article | Description  | Unité de Mesure (U de M) | Quantité par U de M (Année 1) (A) | Prix ferme par U de M (B) | Prix total calculé RDA (ASPC, Ottawa, Ontario) (C) | Format de bouteilles disponible du fournisseur |
|---------|--|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------|--|--|
| 1       | Doxycycline, 100mg (100, 200 ou 500 Capsules par bouteilles) | Capsules                 | 3,600,000                         | \$ _____                  | \$ _____   |  |

| Article | Description   | Unité de Mesure (U de M) | Quantité par U de M (Année 1) (A) | Prix ferme par U de M (B) | Prix total calculé RDA (ASPC, Ottawa, Ontario) (C) | Format de bouteilles disponible du fournisseur |
|---------|---|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------|--|--|
| 2       | Ciprofloxacin, 500mg (100, 200 ou 500 comprimés par bouteilles) | comprimé                 | 1,867,500                         | \$ _____                  | \$ _____   |  |

| Article | Description   | Unité de Mesure (U de M) | Quantité par U de M (Année 1) (A) | Prix ferme par U de M (B) | Prix total calculé RDA (DDN, Petawawa, Ontario) (C) | Format de bouteilles disponible du fournisseur |
|---------|---|--------------------------|-----------------------------------|---------------------------|---|--|
| 3       | Ciprofloxacin, 500mg (100 comprimés par bouteilles) | comprimé                 | 1,000,000                         | \$ _____                  | \$ _____  |  |

\* Le client préfère ce format mais pourrait considérer d'autres formats.

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client

File No. - N du dossier

E60PH-18CIDO

ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

**Quantités d'option**

| Article | Description  | Unité de mesure (U de M) | Quantité par U de M (A)    | Prix unitaire par Capsules RDA (ASPC, Ottawa, Ontario) |                                |                                |                                |
|---------|--|--------------------------|----------------------------|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|         |  |                          |                            | *Prix ferme par U de M Année 1                         | *Prix ferme par U de M Année 2 | *Prix ferme par U de M Année 3 | *Prix ferme par U de M Année 4 |
| 4       | Doxycycline, 100mg (100, 200 ou 500 Capsules par bouteilles) | capsules                 | Jusqu'à 3,600,000 Capsules | Même prix que quantité ferme                           | \$ _____                       | \$ _____                       | \$ _____                       |

| Article | Description  | Unité de mesure (U de M) | Quantité par U de M (A)     | Prix unitaire par comprimés RDA (ASPC, Ottawa, Ontario) |                                |                                |                                |
|---------|--|--------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|         |  |                          |                             | *Prix ferme par U de M Année 1                          | *Prix ferme par U de M Année 2 | *Prix ferme par U de M Année 3 | *Prix ferme par U de M Année 4 |
| 5       | Ciprofloxacine, 500mg (100, 200 ou 500 comprimés par bouteilles) | comprimés                | Jusqu'à 3,600,000 comprimés | Même prix que quantité ferme                            | \$ _____                       | \$ _____                       | \$ _____                       |

| Article | Description  | Unité de mesure (U de M) | Quantité par U de M (A)     | Prix unitaire par comprimés RDA (DDN, Petawawa, Ontario) |                                |                                |  |
|---------|--|--------------------------|-----------------------------|--|--------------------------------|--------------------------------|--|
|         |  |                          |                             | *Prix ferme par U de M Année 1                           | *Prix ferme par U de M Année 2 | *Prix ferme par U de M Année 3 |  |
| 6       | Ciprofloxacine, 500mg (100 comprimés par bouteilles) | comprimés                | Jusqu'à 1,200,000 comprimés | Même prix que quantité ferme                             | \$ _____                       | \$ _____                       |  |

\* Le client préfère ce format mais pourrait considérer d'autres formats.

\* Pour fin d'évaluation le **Prix ferme par U de M** pour chaque année sera multiplié par la **Quantité par U de M (Colonne A)** pour obtenir le **Prix total calculé**.

**Annexe C – Utilisateurs identifiés et points de livraison**

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

---

**Département de la défense nationale (DDN) :**

**Facturation**

Département de la défense nationale  
101 COLONEL BY DR.  
ATTN: Maj Rachel Comeau, DHSD  
J4 Med Ops & Plm11  
OTTAWA, Ontario  
K1A 0K2

**Livraison**

Département de la défense nationale  
105 route Montgomery, BB-104A  
Petawawa, Ontario  
K8H 2X3

**Agence de la santé publique du Canada (ASPC) :**

**Facturation**

Santé Canada, /ASPC  
Département des Finances Est, P2P Facturation  
18<sup>ième</sup> étage, Pièce 1855C, 200 Eglantine Drive  
Édifice Jeanne Mance, Tunney's Pasture  
Ottawa, ON  
K1A 0K9

**Delivery**

ASPC – Service de Dépôts d'urgence  
1481A rue Michael Ottawa, ON  
K1B 3H5

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

## **ANNEXE « E » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement);
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

### FORMULAIRE 1 - PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Nom légal du soumissionnaire</b>  |  |  |
| <b>Adresse du soumissionnaire</b>  |  |  |
| <b>Numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) du soumissionnaire</b>  |  |  |
| <b>Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)</b> |  |  |
| <b>Représentants de l'entrepreneur - Renseignements généraux</b>   | <b>Nom</b>                               |  |
|  | <b>Titre</b>                             |  |
|  | <b>Numéro de téléphone</b>               |  |
|  | <b>Numéro de télécopieur</b>             |  |
|  | <b>Courriel</b>                          |  |
| <b>Représentants de l'entrepreneur - Suivi de la livraison</b>   | <b>Nom</b>                               |  |
|  | <b>Titre</b>                             |  |
|  | <b>Numéro de téléphone</b>               |  |
|  | <b>Numéro de télécopieur</b>             |  |
|  | <b>Courriel</b>                          |  |
| <b>Retours</b>   | <b>Adresse pour retourner le produit</b> |  |
|  | <b>Nom de personne-ressource</b>         |  |
|  | <b>Numéro de téléphone</b>               |  |
|  | <b>Numéro de télécopieur</b>             |  |
|  | <b>Courriel</b>                          |  |
| <b>Point de fabrication/livraison</b>  | <b>Fabrication</b>                       |  |
|  | <b>Livraison</b>                         |  |

licitation No. - N de l'invitation  
E60PH-18CIDO/A

Amd. No. - N de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
ph900

Client Ref. No. - N de rf. du client  
E60PH-18CIDO

File No. - N du dossier  
ph900.E60PH-18CIDO

CCC No./N CCC - FMS No/ N VME

### FORMULAIRE 1 - PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

**Date de soumission de l'entrepreneur**

**Les soumissionnaires qui sont incorporés, incluant ceux soumissionnant à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, incluant ceux soumissionnant dans le cadre de coentreprise, doivent fournir le nom du propriétaire.**

En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :

1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;
2. cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions;
3. Toutes les informations fournies dans la soumission sont complètes, véridiques et exactes ; et
4. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.

**Signature du représentant autorisé du soumissionnaire**